



Me Maxime PIGEON
Président
Commission Juridique
LFP

Clermont-Ferrand, le 5 octobre 2020,

Audition du 6 octobre 2020,

Monsieur le Président,

En réponse à vos précédents courriers et en prévision de l'audition du 6 octobre, le Clermont Foot 63 a le plaisir de vous faire part de ses observations.

1) – LE CONTEXTE GÉNÉRAL DU DOSSIER

Le rachat du Clermont Foot 63 en mars 2019 s'inscrit dans le projet plus large d'établir une alliance de clubs fonctionnant, par analogie, comme une alliance de compagnies aériennes au sein de laquelle les compagnies aériennes mettent en commun des moyens pour des économies d'échelle, des synergies pour leurs clients mais aussi une vision stratégique commune.

C'est ce qui se met en place autour du CF63 avec l'association à l'été 2019 avec le club de 2^{ème} division autrichienne, Austria Lustenau, et le rachat en août 2020 du club de 2^{ème} division danoise, Vendsyssel FF.

Autour de ces clubs, des partenariats ont été signés avec la JSK en Algérie mais celui-ci ne fonctionne pas encore en raison de la situation en Algérie et des problèmes internes au club de Kabylie. En Bosnie-Herzégovine, nous sommes en discussions avancées pour une coopération sur les centres de formation.

En Afrique sub-saharienne, deux partenariats ont été noués avec :

- L'Académie de Jean-Marc Guillou en Côte d'Ivoire qui porte sur la post-formation de 3 joueurs ghanéens (2 au CF63 initialement et 1 à Austria).

Compte tenu du niveau des joueurs, un des deux joueurs en prêt au CF63 a rejoint à l'été 2020 le club autrichien. De plus, un des joueurs de JMG Académie avait rejoint le CF63 en septembre 2019 à la suite d'une blessure afin de pouvoir se soigner et est finalement resté au CF63 pour la saison 2020-2021.

Ces joueurs, bien que disposant de contrats pro « à la charte », ont tous commencé leur post-formation avec la réserve en Nationale 3 et n'ont rejoint les entraînements en groupe pro que progressivement en fonction de leurs évolutions. Par ex., le 1^{er} joueur ghanéen s'est installé peu à peu dans le groupe est apparu à quelques reprises en L2 la saison dernière avant son interruption brutale de même que celui arrivé blessé en septembre qui a grandement progressé au point de rentrer en seconde mi-temps à Troyes lundi dernier 28 septembre et face à Rodez le samedi 3 octobre.

- Le TP Mazembe et son académie de jeunes, la « Katumbi Football Academy » (KFA) en RD Congo (RDC) pour un programme de post-formation au bénéfice de 5 joueurs congolais dont 3 sont venus en France et 2 en Autriche.

Cette vision d'alliance de clubs avec des cercles concentriques et des degrés de participation variables est au cœur du projet clermontois.

2) - LE PARTENARIAT CF63-TPM

Ce partenariat a été décidé en mai 2019 et n'est pas un partenariat à sens unique puisque le CF63 a aussi souhaité pouvoir bénéficier et apprendre du savoir-faire de formation du TPM, notamment en matière du renforcement du travail technique individuel des joueurs en formation.

A ce titre, trois éducateurs du CF63 dont le responsable de l'Ecole de Foot du CF63 (tranche 6-12 ans) ont passé en février 2020 avant le confinement, dix jours d'observation à la KFA pour assimiler et observer les méthodes d'entraînement mises en place dans cette académie.

Dans l'autre sens, la coopération entre les deux clubs portait spécifiquement sur la « post-formation » de jeunes joueurs, professionnels en RDC et jouant dans le club satellite du TPM, le club de Don Bosco sociétaire également de la LINAFOOT, le niveau de compétition le plus haut en RDC.

En aucun cas, le TPM ne souhaitait la mise en place de transfert mais seulement de prêt pour une période maximum de deux saisons, ce prêt suspendant le contrat liant chacun des joueurs concernés avec le club congolais.

A l'origine, 16 jeunes joueurs étaient concernés avec l'idée de louer à l'année les installations de l'Artenium de Ceyrat à 15 km de Clermont-Ferrand dans un des centres de haute performance de la Région Auvergne (<https://campus-artenium.fr/>) mais la faisabilité et les coûts potentiellement induits ont conduit les deux clubs à se concentrer dans une première phase sur 5 joueurs choisis par les staffs techniques.

En tout état de cause et dès l'origine du projet, il s'agissait bien et uniquement de « post-formation » en relation avec le centre de formation du Clermont Foot 63 et non de changement de clubs pour intégrer un effectif professionnel.

Ceci est largement démontré dans les communications des deux clubs mais aussi dans la presse africaine relatant le projet :

<https://www.tpmazembe.com/fr/actualite/10932/tpm-clermont-foot-63-pour-un-partenariat-post-formation>

<https://www.clermontfoot.com/la-cooperation-cf63-tpm-soutenue-par-lambassade-de-france-en-rd-congo/>

<https://www.afrik-foot.com/mercato-3-espoirs-du-tp-mazembe-pret-es-a-clermont>

De plus, ce projet entre les deux clubs était soutenu par l'Ambassade de France à Kinshasa qui après l'élection présidentielle très controversée de décembre 2018, souhaitait relancer les bilatérales franco-congolaises gelées dans les dernières années de la présidence de M. Kabila en lançant des opérations visant la jeunesse du pays en matière universitaire, culturelle et sportive.

Sans l'aide de la représentation diplomatique française (voir lettre en annexe), nous n'aurions pu obtenir des visas au moment où la politique de l'Union européenne et de la Belgique était d'en restreindre la délivrance.

L'Ambassadeur de France avait apporté une forte visibilité à ce projet par une visite à la KFA au Katanga



Puis en les invitant à la réception du 14 juillet 2019 à la Résidence de France



Premièrement et au-delà du nombre de bénéficiaires du programme réduit de 16 à 5, le programme a évolué passant d'un projet de camp d'entraînement à 16 joueurs en parallèle de la formation du CF63 mais avec son soutien quotidien, à un programme pour 5 joueurs seulement qu'il fallait dès lors intégrer aux effectifs du centre de formation.

Deuxièmement, alors que le projet à 16 ne prévoyait pas de prise de licence à la FFF mais l'organisation durant l'année de matches amicaux seulement, n'avoir que 5 joueurs en post-formation imposait de les faire jouer dans une équipe (impossible de s'entraîner seuls) et donc de les enregistrer.

Troisièmement et compte tenu du point précédent, du fait que ces joueurs disposent de contrats professionnels avec le TPM et considérant que les règlements de la FIFA en matière de transferts internationaux ne prévoient pas la « rétrogradation » d'un contrat pro vers un « contrat de formation », le CF63 n'a pas eu d'autre choix que de signer avec ces joueurs des contrats « à la charte » pour leur

permettre d'intégrer nos équipes de jeunes et afin d'obtenir l'indispensable « certificat international de transfert ».

Le CF63 n'aurait pas fait cela avec des joueurs de France et de l'Union européenne pour un tel programme mais nous n'avions pas d'autre choix.

D'ailleurs, 2 de ces joueurs du TPM ne sont pas passés par le CF63 mais ont été prêtés, avec le même objectif et avec un contrat professionnel, directement du TPM vers le club de l'Austria Lustenau en respectant les règles de la Ligue autrichienne très similaires de celles de la LFP.

3) – LE CAS DES 3 JOUEURS AU CLERMONT FOOT 63

A la signature de leur enregistrement, les 3 joueurs congolais, comme leurs 2 puis 3 collègues ghanéens, ont été traités sans aucune discrimination et en respect total des obligations légales, sportives et humaines, du club à leur égard. Ceci a couvert toute une série de questions comme la régularisation auprès de la Préfecture, les visites médicales des entraînements et bien sûr des matches.

Mieux encore, compte tenu de la spécificité du projet et au regard des réalités congolaises, le Clermont Foot 63 a obtenu que le Directeur de la KFA, M. Régis Laguesse (et son adjoint, M. Johan Curbilie) passent une partie de l'été 2019 à Clermont-Ferrand pour faciliter leur adaptation et leur apprentissage de la vie européenne à des joueurs n'ayant jamais quitté le « cocon » de la KFA depuis l'âge de 12 ou 15 ans. Le premier des deux est même garant de leur appartement.

Ils ont, comme leurs collègues ghanéens, suivi le même cursus « sportif » avec des matches en R1 et parfois en N3.

En revanche, à la différence de leurs collègues ghanéens, leur progression n'a pas permis de « taper à la porte » du groupe pro aux entraînements desquels les Ghanéens ont été d'abord appelés pour des « tests », puis plus régulièrement et enfin pour 2 d'entre eux (MM. Salis Abdul-Samed et Alidu Seidu) de GAGNER leurs places dans ce groupe et de jouer en L2 (voir page 1).

Il est apparu clairement au staff technique que malgré des efforts des deux côtés, le niveau des joueurs concernés ne permettrait pas et ne permet pas aujourd'hui leur entrée dans le groupe pro. Pire, la progression des jeunes du CF63 actuellement en U17 et U19 nationaux réduit les disponibilités de temps de jeu en Nationale 3 avec les joueurs pro y « redescendant » les weekends.

Dans ces conditions, il est apparu que le maintien des joueurs congolais au CF63 était contre-productif pour eux et que d'un point de vue sportif, ils ne pourraient atteindre – du moins à ce stade de leurs carrières – le niveau requis pour la L2 française.

Le souhait du CF63 a été notifié au TPM à la fin du mois de mars mais le confinement et l'interruption des vols vers la RDC n'ont pas permis leurs retours vers Lubumbashi.

Néanmoins, dans la période de confinement :

- Tous les joueurs ont arrêté les entraînements et ne les ont repris que très tard.
- Tous les salaires ont été honorés sans aucun retard.

- Les joueurs congolais ont continué à bénéficier des soins du club (MM, Banza et Mununga) et ont été traités sans aucune différence à la reprise des entraînements des jeunes (tests Covid, examens, etc.).
- Le Directeur de la KFA qui s'est temporairement installé à Clermont-Ferrand du fait de l'impossibilité de rentrer en RDC, était en contacts réguliers avec eux sauf un (M. Mbaki) qui avait « disparu » en juillet et en août.

Il a été notifié aux joueurs que le CF63 ne pouvait poursuivre l'expérience sauf à les garder une saison supplémentaire à s'entraîner sans jouer.

De plus, le TPM a informé les joueurs qu'il souhaitait leurs retours pour rejoindre les deux clubs du TPM et de Don Bosco avec la reprise de la LINAFOOT congolaise en octobre 2020 et en conformité aux contrats qui continuent à les lier au TPM (voir en page 2).

La reprise des vols vers la RDC à partir du 15 août a accéléré le processus et déclenché le litige qui nous amène devant vous aujourd'hui.

Par ailleurs, le CF63 se retrouve coincé entre un avocat français se présentant comme « représentant » et une société belge disposant d'un contrat de représentation antérieur.

X X X

Pour résumer et dans l'attente de pouvoir répondre à vos questions :

- Le programme de post-formation a parfaitement fonctionné avec les joueurs ghanéens mais échoué avec leurs collègues congolais.
- En aucun cas et dans la transparence totale (voir les articles de presse et les communications des deux clubs), ce programme et la solution de contrat pro utilisée pour le mettre en place ne prévoyaient l'automatisme de la participation au groupe pro soumise à une progression de chaque joueur.

D'ailleurs, un des 3 Ghanéens du CF63 n'a pas non plus suivi la progression de ses deux collègues du même pays et a été prêté en août au club autrichien pour lui donner une chance de se développer à un niveau mieux adapté.

- En aucun cas, les joueurs n'ont été abandonnés, mal traités, etc., selon le discours misérabiliste entendu.
- Si les joueurs congolais ont un conflit juridique avec le TPM, le CF63 ne peut ni en être tenu responsable, ni en être la victime.

A ce propos, les deux joueurs du TPM prêtés en 2019 à l'Austria Lustenau (MM. Pagal et Kino) viennent de rentrer en RDC pour reprendre les compétitions locales avec le TPM et/ou Don Bosco.

- A plusieurs reprises, l'UNFP est entrée en contact avec nous pour nous interroger sur la situation de ces joueurs tant au niveau national de l'organisation (M. Burchkalter de surcroît Secrétaire Général de la FIFPro Afrique et bon connaisseur de la situation en RDC) que de son bureau régional de Lyon (M. Flucklinger). Tout ce qui vient d'être évoqué, a été à chaque fois expliqué dans une transparence totale.

Enfin, pour conclure, le CF63 réaffirme son engagement pour des relations saines, confiantes et équilibrées entre les joueurs de son effectif, pro et jeunes, et la direction du club. De la même manière, nous poursuivrons notre projet avec l'Afrique et les autres continents dans le respect de tous.

Dans l'attente de la réunion du 6 octobre, je vous prie, Maître, Monsieur le Président, de recevoir l'expression de mes salutations les plus cordiales.

Ahmet SCHAEFER
Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'A. Schaefer', with a checkmark at the end.